



***PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU
COMITE SYNDICAL***

DU 30 JANVIER 2020

Délibération n°2020-08: Approbation du procès-verbal du comité syndical du 26 septembre 2019.	2
Délibération n°2020-09: Budget principal : Débat d'orientations budgétaires 2020.	3
Délibération n°2020-10: Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques : Débat d'orientations budgétaires 2020.	3

L'an deux mille vingt, le 30 janvier, régulièrement convoqués le 15 janvier, les délégués syndicaux de l'EPTB Meurthe Madon se sont réunis sous la présidence de Monsieur Bertrand KLING, président, à la salle des fêtes de Varangéville.

Etaient présents : Mmes GIMMILLARO Martine, NORMAND Audrey, SIRON Marie-France. MM., BASTIEN Denis, BOILEAU Pierre, BOULY Serge, BOURGEOIS René, COLLIN Dominique, FEVE Patrice, GENAY François, GERARD Alain, GORNET François, GREPINET Gérard, HABRANT Raymond, KLING Bertrand, LAGRANGE Daniel, LAPOINTE Denis, LEMOINE Dominique, LEROY Dominique, SEJOURNE Yves, SONREL Christophe, STAROSSE Jean-Luc, VARIN Christopher.

Etaient excusés : Mmes BABOUHOT Nathalie (pouvoir à Mme GIMMILLARO), FALQUE Rose-Marie, MATHEY Myriam (suppléante), POIRSON Elisabeth. MM. ARNOULD Raphaël (pouvoir à M. BOURGEOIS), BOULANGEOT André (pouvoir à M. FEVE), BREUILLE Michel, CALLAIS Jean-Pierre, CANDAT Michel (pouvoir à M. BOULY), CHARTREUX Fabrice (pouvoir à M. SONREL), FLOQUET Patrick, CHRISTOPHE Pascal (suppléant), COLIN Gérard, DEMANGE Alain, GOUVION SAINT CYR de Laurent, HEYOB Olivier (pouvoir à M. STAROSSE), HUSSON Jean-François, KLEIN Bertrand (pouvoir à M. LAGRANGE), LEDUC Jean-Claude, MICLO Bernard, PERNOT Antoine, PIERRAT LABOLLE Michel, PHILIPPE Fernand, PINHO Filipe, ROSSINOT André (pouvoir à M. BOILEAU), ROUSSEL Serge, VALENCE David (pouvoir à M. KLING), VOINSON John (suppléant).

Nombre de voix : 69 voix (sur un maximum de 98)

Nombre d'EPCI présents ou représentés : 15 (sur un maximum de 16)

A 14h37, le quorum étant atteint (au moins 50% des voix et 1/3 des EPCI sont présents ou représentés), le comité syndical peut valablement délibérer.

René Bourgeois prend la parole pour accueillir les délégués syndicaux en sa qualité de maire de Varangéville. Il précise que chaque participant a sur table un cadeau de bienvenue issu de la mine locale et indique que cette mine est visitable.

Le président ouvre le comité syndical.

Aucune remarque n'est apportée concernant le contenu du procès-verbal du 26 septembre dernier, le rapport est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°2020-08: Approbation du procès-verbal du comité syndical du 26 septembre 2019.

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019 est joint à la présente délibération.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- approuve le procès-verbal de la séance du comité syndical du 26/09/2019.

Le président introduit le débat d'orientations budgétaires et indique une présentation à plusieurs voix en lien avec les thématiques de chaque vice-président.

M. Lagrange présente le bilan 2019 relatif aux actions sur le bassin versant de la Meurthe, avec en particulier la validation d'une solution d'aménagement qui permet de poursuivre le processus. Il présente ensuite les perspectives 2020 ayant un impact sur la préparation budgétaire de ce début d'année. Des autorisations de programme devront être créées en cours d'année pour permettre le recrutement d'un maître d'œuvre pour le PAPI Meurthe.

M. Genay poursuit de la même façon concernant les actions sur le bassin versant du Madon où la phase opérationnelle du PAPI est désormais lancée.

M. Bouly fait ensuite part du bilan relatif aux ouvrages de protection et des problèmes d'identification de ces aménagements mal connus, de la multiplicité des fonctionnalités et des acteurs, ainsi que d'une réglementation qui n'est pas encore stabilisée. Il expose les perspectives pour cette nouvelle année, avec en particulier la prise en compte de l'entretien des ouvrages existants et la création des différents systèmes d'endiguement.

M. Fève fait le point sur les autorisations de programme prévues au budget 2020 ainsi que les évolutions envisagées quant au personnel.

M. Starosse rappelle l'importance de la communication et de la concertation avec les collectivités membres mais aussi envers la population. Un des enjeux de l'année 2020 sera notamment d'acculturer les nouveaux élus dès leur désignation à l'EPTB afin qu'ils puissent rapidement se positionner sur les décisions importantes à prendre.

Les délégués syndicaux n'ont pas de remarque particulière sur les exposés.

Délibération n°2020-09: Budget principal : Débat d'orientations budgétaires 2020.

Un débat d'orientations budgétaires doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. Il vous est présenté en annexe.

Le comité syndical :

- prend acte du rapport présenté au comité syndical de l'EPTB et des débats portant sur les orientations budgétaires de l'établissement, en prévision du vote du budget primitif 2020 qui sera présenté au cours du comité syndical de février prochain.

M. Bourgeois présente le bilan 2019 des actions relatives au budget annexe Gestion des milieux aquatiques ainsi que les perspectives 2020 ayant un impact sur la préparation budgétaire pour le budget 2020. Il salue le travail réalisé par l'EPTB en 2019 et surtout les modalités d'association des intercommunalités aux prises de décision, avec notamment le séminaire GEMA qui s'est tenu en fin d'année 2019.

Délibération n°2020-10: Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques : Débat d'orientations budgétaires 2020.

Un débat d'orientations budgétaires doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. Il vous est présenté en annexe.

Le comité syndical :

- prend acte du rapport présenté au comité syndical de l'EPTB et des débats portant sur les orientations budgétaires de l'établissement, en prévision du vote du budget primitif Gestion des Milieux Aquatiques 2020 qui sera présenté au cours du comité syndical de février prochain.

- Informations et questions diverses :

- Monsieur Saintot, DDT54 intervient pour confirmer les difficultés partagées concernant les systèmes d'endiguement.
- Madame Rivat, Métropole, précise que le scénario 5 sur le BV Meurthe doit être présenté aux élus de la Métropole et qu'il n'est en l'état pas validé par cette collectivité.

Le président clôt la séance à 15h50.

Le président du syndicat mixte

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a horizontal stroke at the bottom.

Bertrand KLING